

ment Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le discours que Votre Excellence a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Honorables sénateurs, avant de commencer mon discours, j'aimerais féliciter l'honorable Président de la Chambre de l'habileté et de la compétence avec lesquelles il préside aux délibérations qui y ont lieu. Je veux également féliciter le leader du Sénat du soin qu'il accorde à la préparation de la législation que nous avons à discuter et de la déférence avec laquelle il dirige ces débats. Ils s'acquittent tous deux brillamment de leurs tâches. Je suis certain que j'exprime en ce moment les sentiments de tous les sénateurs qui siègent ici.

Honorables sénateurs, je suis parfaitement conscient de l'honneur et du privilège qui échoient à tout Canadien appelé à représenter ses concitoyens au Sénat. Aussi je me rends parfaitement compte de la responsabilité qui incombe à quiconque prend la parole dans cette enceinte. Je ne prends pas cette responsabilité à la légère.

Le Canada se trouve aujourd'hui au seuil même de sa plus grande expansion nationale. Tous ceux qui sont réunis en cette Chambre connaissent bien les grands développements qui ont eu lieu au cours des deux dernières décennies. Nous avons conscience du vaste progrès industriel réalisé et de la profonde amélioration de nos conditions de vie. Nous voulons qu'un nouvel esprit d'unité canadienne préside à la création d'un pays aux possibilités sans égales. Nous croyons reconnaître cet esprit nouveau dans l'administration qu'a l'honneur de diriger le premier ministre actuel.

Tout de même, il faut être aux aguets en tout temps. Il est nécessaire, en maintes occasions, de se garder consciemment de l'esprit régionaliste et des influences qui tendent à diviser et qui, dans d'autres pays, ont conduit à la confusion et au désespoir. Le Canada n'est pas un pays totalitaire. Il entend laisser libre cours à l'expression de toute nuance d'opinion qui n'outrepasse pas les bornes des convenances et qui ne s'apparente pas à la trahison ni à la sédition. Il tient à la conservation de tous les droits et privilèges de ceux qui sont dans l'opposition, afin qu'ils puissent rendre service, comme c'est leur devoir, à titre de critiques constants et vigilants des mesures du gouvernement.

Tout cela est destiné à protéger le public. C'est le fondement même de notre régime politique. Toutefois, la critique ne doit pas dégénérer en manie de critiquer pour le plaisir de le faire, ni consister en une série d'attaques et d'insinuations jetant le discrédit sur les actes honorables de ceux qui sont chargés d'administrer les affaires de la nation.

Je dois déclarer ici que je n'approuve pas la campagne de dénigrement menée par voie d'insinuations et d'accusations par quelques mécontents ici au Canada.

Notre pays jouit en ce moment d'une période de grande prospérité. Plus de gens travaillent aujourd'hui que durant plusieurs années précédentes. Le nombre des personnes sans emploi diminue.

En fin de semaine, je lisais dans un hebdomadaire de Montréal, *Le Petit Journal*, en date du 28 mars 1965, un éditorial traitant de cette situation au Canada. Je ne veux en citer qu'un seul paragraphe:

A première vue, on lit avec satisfaction les statistiques sur l'emploi au Canada pour février dernier. En ce mois, d'ordinaire le pire de l'année en ce qui a trait au chômage, le nombre des sans-travail a non seulement diminué si on le compare à février de l'an dernier, il a même baissé en comparaison de janvier. C'est d'autant plus significatif que le chiffre des travailleurs augmente de jour en jour dans notre pays.

Comme je le disais tantôt plus de gens travaillent aujourd'hui que durant plusieurs années précédentes. Le nombre des personnes sans emploi diminue. Nos industries sont plus occupées que jamais; les rémunérations sont aussi plus élevées, si bien que le salaire moyen du travailleur canadien est plus important qu'il ne l'a jamais été. Chaque citoyen canadien dispose d'une quantité nombreuse de choses qu'il ne possédait pas auparavant, par exemple, une maison, une automobile, un réfrigérateur et une poêle électriques, un appareil de radio ainsi qu'un téléviseur. Toutes les classes et tous les groupes jouissent de cette prospérité nouvelle.

Il est vrai que nous entendons déjà des plaintes, mais n'est-il pas humain que les gens intelligents se plaignent? Nous n'avons pas accédé à une utopie; personne n'y arrivera, car, quel que soit notre niveau de vie, il y en aura toujours qui souhaiteront qu'il soit encore plus élevé. Nulle part ailleurs dans le monde, sauf aux États-Unis, le niveau d'existence n'est aussi élevé qu'au Canada. En plus, nos concitoyens bénéficient des allocations familiales, des allocations aux jeunes, de la pension de vieillesse, des pensions aux aveugles et aux infirmes et, grâce au projet de loi tout récemment adopté, chaque Canadien jouira des avantages d'un régime à participation générale de pension de vieillesse. Ce sont là quelques-uns des fruits que comporte un programme fiscal qui assure aux Canadiens une vie plus saine et plus heureuse.

Nous avons au Sénat un devoir à remplir envers le pays tout entier. C'est un devoir auquel on ne satisfait pas uniquement en